



Une mention d'honneur décernée à l'Association du Québec pour l'intégration sociale dans le cadre de la remise du *Prix Droits et Libertés* de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

L'Association du Québec pour l'intégration sociale a reçu le 8 décembre dernier une mention d'honneur dans le cadre de la remise du *Prix Droits et Libertés* décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. L'AQIS a été récompensée pour son engagement constant et rigoureux dans la défense des droits de la personne ayant une déficience intellectuelle. Le jury était composé notamment de Gaétan Cousineau, président de la Commission et de François Buingo, journaliste et ancien président de Reporters sans frontières Canada. Notre candidature a été proposée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Pendant cette soirée haute en émotion, la présidente de l'AQIS, madame Lucie Villeneuve a prononcé une allocution qui a beaucoup touchée les gens présents à cet événement. Elle a souligné que «c'est une réelle chance d'avoir Vincent avec nous et de le voir mordre ainsi dans la vie est un privilège que malheureusement, il sera de moins en moins possible pour tous ces bébés ayant une trisomie à qui on refuse trop souvent le droit de naître, au nom du regard que l'on pose sur leur, soit disant, piètre qualité de vie.»

Rappelons que depuis 1988, le Prix Droits et Libertés est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 10 décembre 1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Un grand moment pour la déficience intellectuelle et c'est sans contredit, une très belle façon de souligner le 60^e anniversaire de l'AQIS!